
	Centre de Ressources Biologiques	CRB-R1-DOCQ-005 V04	
	Notice d'information du patient MINEUR pour la conservation de Ressources Biologiques au sein du C.R.B des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et de leur utilisation à des fins de recherche	Applicable au 24/09/2019 RSM le 21/11/2025	

NOTICE D'INFORMATION SIMPLIFIEE POUR LES MINEURS

Si je le souhaite, et si mes parents sont d'accord, je peux faire conserver mes échantillons (sang, tissus, ...) ainsi que les données qui y sont associées, le tout appelés Ressources Biologiques, au Centre de Ressources Biologiques pour d'éventuelles recherches sur ma maladie.



C'est quoi un échantillon et pourquoi en garder ?

Un échantillon est un ensemble de cellules qui vivent dans mon corps. Cela peut être un peu de sang, un peu de tissu, de la salive, des cheveux, ...

Parfois, certaines de ces cellules sont malades, et le médecin doit les enlever pour me guérir. Mais ces cellules malades peuvent alors servir à trouver des médicaments contre ma maladie, c'est pour cela qu'il faut les garder.

En quoi consiste ma participation ?

Je n'ai rien à faire.

Le Centre de Ressources Biologiques ne conservera que les cellules malades que le médecin aura enlevées ou les cellules dont le médecin a besoin pour mieux me guérir.

Est-ce que je suis obligé(e) de participer ?

Non, je suis libre d'accepter ou de refuser.

Si je suis d'accord, je peux signer le document que le docteur me donnera.

Nous te remercions d'avoir lu ce document.